



Compte-rendu du conseil d'administration du 16 Mars 2022

Présents : -Mme Bernadette BOYÉ - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Nicole RAGUÉ Mme Isabelle TOUSSAINT — M. Jean Marc BOUSCHBACHER - M. André CHRISTOPHE — M. André GRANGET - M. Christian POUPIN –M. Philippe ROBERT.

Excusée : Mme Bernadette BERGAIRE, M. Jean Marie ANTOINE, M. Daniel AUDINOT et M. Jean Claude DIDELOT

Émargement de la feuille de présence à 20h30. Début du conseil à 20h45.

Ordre du jour : - point sur le portage de repas et les demandes de la communauté de communes
- les travaux de la maison voisine
- Aide aux ressortissants ukrainiens
- questions diverses

Le président commence par faire une minute de silence en la mémoire de Roger Thiebaut qui fut longtemps membre de l'atelier.

On parle ensuite du portage de repas : augmentation nécessaire suite à la hausse du prix du gasoil. La communauté de communes a demandé à l'atelier d'étudier la possibilité avec un véhicule supplémentaire muni d'un hayon de livrer toutes les cantines scolaires.

Les cantines de Dombrot, Martigny, Damblain seraient livrées sur une boucle avec reprise des containers vides de la veille puis retour à Lamarche pour recharger Isches, on enchaîne par le collège de Monthureux ou on prend les cantines de Darney et Hennezel et retour à Lamarche pour déposer le sale d'Isches en ayant pris soin de déposer les containers sales à Monthureux également.

Sur le papier il faut partir plus tôt que souhaité, le conseil décide de tester le parcours en réel afin d'être sûr de sa réalisation, avant de proposer cette solution à la communauté de communes.

On parle ensuite des travaux de la maison d'à côté, dans un 1^{er} temps il faut tout vider afin d'évaluer ensuite le coût des travaux mais il y a 50m² au sol cela devrait aller vite.

L'association aimerait bien venir en aide aux réfugiés ukrainiens, donner de l'argent sans savoir à quoi il sert ne fait pas partie des valeurs défendues. André Christophe possède un appartement vide sur Darney et l'atelier se propose de tout meubler ainsi que d'effectuer les rafraichissements nécessaires pour accueillir une famille. Se pose plusieurs questions comme qui prend en charge les frais courants : eau, électricité, fuel,..., ce n'est pas la mairie alors on décide de contacter une association qui saura répondre.

Le président demande si les membres sont satisfaits du rythme des réunions, tout le monde est d'accord pour dire que cela convient.

Antérieurement, on avait parlé de modifier la publicité sur les voitures de portage afin de faire connaître l'offre sur le service à la personne, le 1^{er} devis effectué étant correct une proposition en dessin va être effectué.

Il est 22h25, la séance est levée et le président invite l'assemblée à partager un verre.

Darney, le 16 mars 2022
La secrétaire Nicole Delaville